



Fédération Autonome de la Fonction Publique

Le Président fédéral
N/Réf. VPAG 2017/020
bruno.collignon@fafpt.org

Paris, le 27 février 2017

Objet : Préavis de grève nationale – Agent-e-s de la Fonction publique.

Madame la Ministre,

La Fédération Autonome de la Fonction Publique (**FA-FP**) dépose un préavis de grève

pour le 8 mars 2017 de 00 heures à 24 heures

qui concerne l'ensemble des agentes et agents titulaires, stagiaires, contractuels et auxiliaires relevant de son champ de syndicalisation.

Ce préavis vise à permettre aux personnels cités précédemment, qui le souhaiteront, de prendre part aux mobilisations organisées ce jour dans l'objectif de permettre aux agentes et aux agents concernés de soutenir cette action traitant des questions d'égalité femme-homme dans la société et au travail, afin que cela soit une priorité.

Cette solidarité clairement affichée par la **FA-FP** est en lien avec le constat impératif qu'il est nécessaire de :

- **revaloriser les grilles salariales des métiers à prédominance féminine**
- **encourager la mixité des métiers**
- **reconnaître la pénibilité des métiers à prédominance féminine, avec le maintien ou l'octroi de la catégorie active pour ceux reconnus pénibles**
- **ne plus supprimer des congés annuels et des RTT en cas de congé de maternité**
- **mettre en place un plan d'action avec des moyens pour un plan de prévention contre les violences sexistes et sexuelles au travail**
- **mettre en place une organisation du temps de travail qui permette une meilleure articulation vie privée/vie professionnelle.**

Madame Annick GIRARDIN
Ministre de la Fonction publique
101 rue de Grenelle
75007 PARIS

C'est tout le sens que la **FA-FP** souhaite donner à son engagement dans le mouvement du 8 mars prochain.

La **FA-FP** reste disponible pour une négociation dans le cadre de ce préavis.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos salutations les plus respectueuses.



Bruno COLLIGNON
Président de la **FA-FP**

Copie pour information :

- Ministre de l'Aménagement du territoire, de la Ruralité et des Collectivités territoriales
- Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Aménagement du territoire, de la Ruralité et des Collectivités territoriales, chargée des Collectivités territoriales